

■ **L'Écho touristique** poursuit sa série de grandes interviews. Pour vous permettre d'élargir vos horizons et de mieux appréhender le contexte de vos métiers.

« Il faut secouer le cocotier ! » Voici l'appel lancé par le géographe Jean-Christophe Gay à propos du tourisme dans l'outre-mer français, dont il dresse un bilan catastrophique. Thèse principale : les dépenses de l'État au profit des économies ultramarines favorisent l'immobilisme touristique.

**Jean-Christophe Gay**

## « Le tourisme ultramarin ne tient plus la route »

**L'Écho touristique: Quel constat dressez-vous à propos du tourisme dans la France d'outre-mer ?**

**Jean-Christophe Gay:** Dans un contexte de forte augmentation des flux internationaux, la France d'outre-mer a perdu en part de marché. Entre 1996 et 2007, alors que le nombre de touristes internationaux est passé de 600 à 900 millions, il est resté en dessous des 2 millions pour l'ensemble de l'outre-mer. Aux Antilles, à la Réunion, en Polynésie française ou en Nouvelle-Calédonie, ce flux a stagné. Face à une concurrence accrue des destinations tropicales, l'outre-mer ne tient plus la route. Son tourisme est de moins en moins internationalisé et fonctionne de plus en plus grâce à la clientèle métropolitaine, qui représente presque deux tiers de la fréquentation totale. Le plus étonnant, dans tout cela, c'est qu'on ne peut même pas donner des chiffres globaux précis, car l'appareil statistique, malgré l'urgence économique, est déficient et hétérogène.

**Les destinations ultramarines sont-elles, par rapport à leurs concurrentes, à ce point en retard ?**

Oui, car leurs produits touristiques ne sont plus de niveau international. L'hôtellerie, vieillissante, fait triste figure face à celles des

États et territoires environnants et concurrents. D'une part, les grands groupes hôteliers internationaux ont presque totalement disparu du paysage, sauf en Polynésie française, traduisant une défiance des capitaux étrangers vis-à-vis de ces destinations. Il est symptomatique de constater que trois hauts lieux du tourisme ultramarin, à savoir la Pointe du Bout en Martinique, Saint-François en Guadeloupe et la pointe Magnin à Nouméa, sont dotés de spectaculaires friches hôtelières, vandalisées et squattées. D'autre part, le rapport qualité/prix de l'hôtellerie ultramarine est un des plus mauvais du monde. Les tarifs proposés sont élevés, pour un ser-

vice médiocre. Alors que la République dominicaine, l'île Maurice ou les Fidji disposent d'un parc hôtelier plus moderne et plus confortable, les prix proposés y sont largement inférieurs. À cela s'ajoutent les problèmes d'animation, très faible en outre-mer, d'accueil, souvent mal noté par les touristes, ou de shopping, jugé onéreux. Ces différences se traduisent dans l'évolution des chiffres de fréquentation. Jusqu'au début des années 1990, il y avait plus de touristes à la Réunion qu'aux Maldives. On peut faire le même constat avec Maurice, qui n'a décramponné la Réunion qu'à la fin des années 1980, mais qui a reçu 930 000 touristes en 2008

contre moins de 400 000 à la Réunion. Autre exemple encore plus édifiant, celui des croisières en Martinique et en Guadeloupe, dont les résultats sont calamiteux : 80 % de passagers en moins en une douzaine d'années.

**Quels touristes, alors, l'outre-mer attire-t-il encore ?**

En l'absence d'observatoires du tourisme, il est difficile d'avoir une vision globale. Ce qui est frappant, c'est le poids croissant des Métropolitains et la quasi-absence, hormis en Polynésie française, des autres Européens. On remarque une perte d'influence auprès des marchés émetteurs proches, tels l'Australie et la Nouvelle-Zélande pour les collectivités françaises du Pacifique, ou l'Amérique du Nord pour la Martinique et la Guadeloupe. On a donc affaire à un flux de moins en moins internationalisé et diversifié, avec une clientèle qui, de plus en plus, rend visite à des amis ou à la famille et échappe à l'hébergement marchand, le cas le plus spectaculaire étant celui de la Réunion, où ces « touristes affinitaires » sont désormais majoritaires.

**Vous évoquez, pour expliquer cette faiblesse du tourisme ultramarin, le « syndrome néerlandais ». Que signifie cette expression ?**

C'est un mal qui touche les économies bénéficiant d'une ressource pétrolière, tels les revenus pétroliers. L'augmentation de ces revenus entraîne une hausse des prix, et donc des coûts de production. Mais pour un secteur comme le tourisme, qui ne peut pas répercuter ces hausses sur les prix de vente, au risque de ne plus être compétitif, ce syndrome conduit à une réduction des marges. Une autre conséquence est le

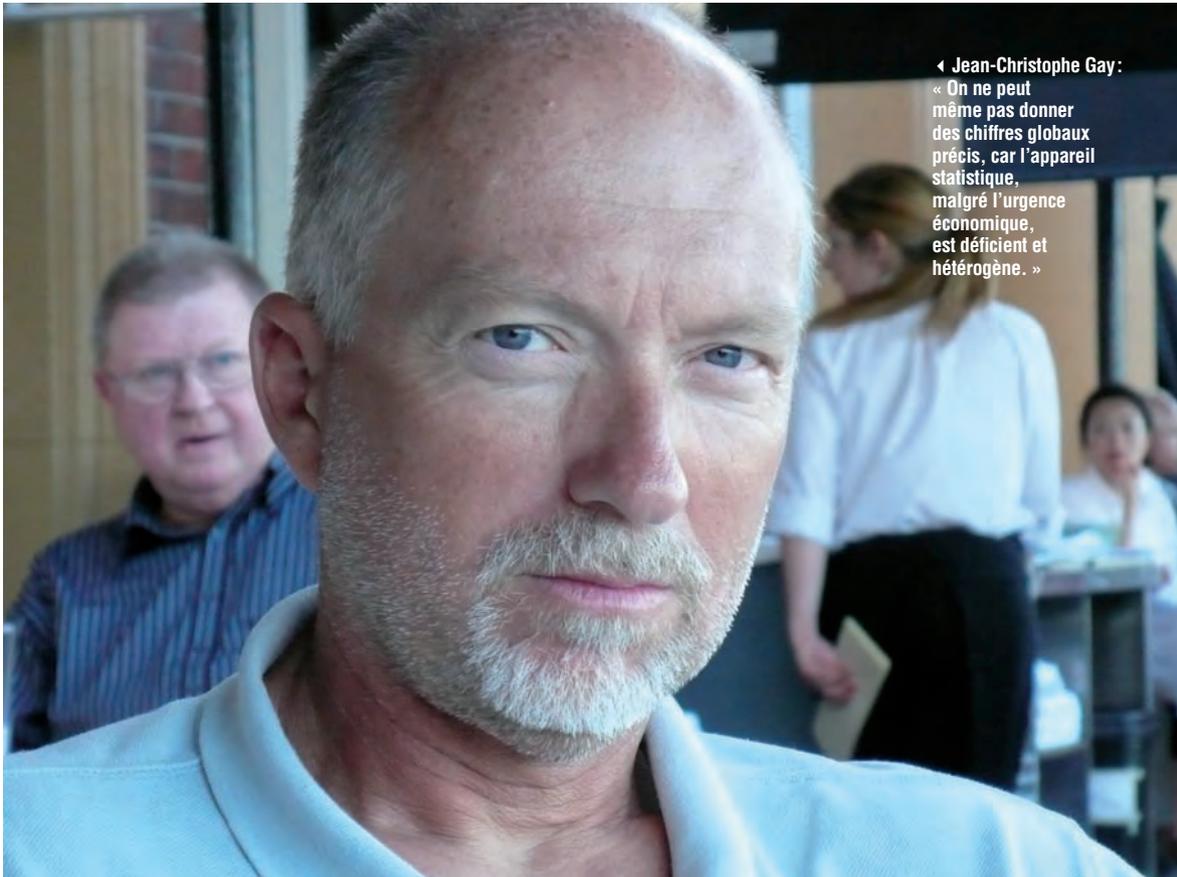
### Des perspectives peu encourageantes

Pour évaluer leur potentiel touristique, Jean-Christophe Gay a passé les territoires ultramarins au filtre de huit critères : la situation économique locale, le degré d'assistance par l'État, le coût de la vie sur place, la renommée internationale de la destination, son accessibilité, les conditions de salubrité, l'importance de la question foncière, et l'attitude de la société locale

à l'égard du tourisme. Conclusion : si Wallis-et-Futuna, Mayotte et la Guyane semblent les « moins aptes » à un développement

touristique, les perspectives sont aussi peu encourageantes en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie, en Martinique, en Guadeloupe et à la Réunion. À l'inverse, Saint Martin et Saint-Barthélemy bénéficieraient de « conditions favorables ».





« Jean-Christophe Gay :  
« On ne peut même pas donner des chiffres globaux précis, car l'appareil statistique, malgré l'urgence économique, est déficient et hétérogène. »

## Un géographe spécialisé dans le tourisme

■ Jean-Christophe Gay est géographe et professeur des universités à Nice-Sophia Antipolis, où il dirige le master professionnel Gestion et aménagement touristiques et hôteliers (GATH). Il est aussi membre de l'équipe Mobilité, Itinéraire et Territoires (MIT) à l'université Paris VII - Denis-Diderot.

■ Il est actuellement accueilli par l'Institut de recherche pour le développement (IRD) à Nouméa, où il coordonne l'*Atlas de la Nouvelle-Calédonie*.

■ Spécialiste du tourisme et de l'outre-mer, il est l'auteur de plusieurs études et ouvrages, dont *Les Cocotiers de la France - Tourismes en outre-mer*, en octobre 2009, aux éditions Belin Sup (collection Tourisme).

manque de main-d'œuvre qualifiée, qui préfère s'orienter vers les secteurs dans lesquels les salaires sont poussés à la hausse, comme celui des mines de nickel en Nouvelle-Calédonie.

**Vous défendez la thèse selon laquelle l'action de l'État dans les territoires ultramarins a des effets comparables. Pourquoi ?**

On peut assimiler les transferts massifs d'argent public vers l'outre-mer, sous forme de subventions, de sur-rémunérations des fonctionnaires ou de défiscalisation, à cette manne dont nous venons de parler. Les dépenses publiques s'accompagnent en effet de salaires et de prix élevés, ce qui pénalise le secteur touristique. Si ces transferts ont eu des effets vertueux, notamment dans le développement d'infrastructures essentielles pour le tourisme (aéroports, routes...), ils génèrent aujourd'hui des distorsions économiques et ont atteint leurs limi-

tes, car leur excès produit des effets secondaires funestes : vie chère, perte de compétitivité, désresponsabilisation, assistanat... Le système économique ultramarin est à bout de souffle et ne permet pas de résorber des inégalités socio-économiques bien plus fortes qu'en métropole et potentiellement explosives, comme on l'a vu aux Antilles en 2009.

**Vous considérez cependant que certains élèves ont mieux réussi que d'autres...**

Saint-Barthélemy est incontestablement un exemple réussi de développement touristique, reposant sur un produit associant la plage, le shopping, la gastronomie, la petite hôtellerie haut de gamme et la location de villas de grand standing, à destination d'une clientèle riche et internationale. À l'inverse, je crois que la Nouvelle-Calédonie est le pire élève, parce que ce territoire, pourtant doté d'un potentiel exceptionnel, n'accueille même

pas 100 000 touristes alors qu'il devrait être "l'Hawaï du Pacifique Sud". La double rente des transferts publics et des revenus du nickel bloque tout développement touristique. La Polynésie française est un autre exemple de gâchis, quand on connaît l'universelle renommée de Tahiti ou Bora Bora.

**Quelles peuvent être, alors, les solutions à ce sous-développement touristique ?**

À l'évidence, le remède proposé jusqu'à présent est inapproprié au mal. En multipliant les exonérations de cotisations patronales et les lois de défiscalisation en faveur du secteur, on confond en outre-mer tourisme et hôtellerie ! Ces dispositifs ont montré leurs limites, car, sous couvert de développement touristique, on a souvent fait de l'immobilier. À Saint-Martin, par exemple, la défiscalisation a conduit à des surcapacités hôtelières. À Nouméa, dans un contexte de pénurie de logement,

les résidences hôtelières construites sous ce régime sont revendues en appartements à la fin de la période de défiscalisation. Seules des réformes économiques structurelles et courageuses (remise à plat du système de formation des prix et des salaires, des taxes douanières, etc.) peuvent donc changer la donne.

**Des réformes que vous pensez proches ?**

Il faudrait pour cela que la relation entre la France et son outre-mer évolue. La Nouvelle-Calédonie, avec son autonomie politique et le processus de l'accord de Nouméa, peut jouer sur des mécanismes économiques pour développer son tourisme. À condition qu'elle le veuille, car pour le moment le nickel et les transferts publics lui assurent une belle prospérité. Mais ailleurs, le statut actuel des départements d'outre-mer ne laisse pas entrevoir d'évolution significative à court terme.